

## Conditions d'utilisation des médias<sup>1</sup> par Natagora<sup>2</sup> et la LPO<sup>3</sup>

### Notre préliminaire

Ce document ne constitue pas un contrat entre les parties mais est une description des conditions d'utilisation des médias confiés par les auteurs à Natagora et à la LPO, ci-après dénommées « les associations ».

Ces conditions d'utilisation se basent sur une mise à disposition des médias concernés à **titre gracieux**.<sup>4</sup>

Sauf accord contraire, l'autorisation d'utilisation des médias accordée par les auteurs aux associations suivant les conditions décrites dans ce document ne constitue en aucun cas une cession exclusive des droits. Les auteurs peuvent à tout moment revenir sur leur choix par notification écrite (e-mail) au gestionnaire de la médiathèque<sup>5</sup> (voir contacts en dernière page).

Considérant les médias numériques comme facilement copiables et partageables et assurant mettre tout en œuvre pour respecter et faire respecter les clauses des présentes conditions d'utilisation, les associations ne pourront pas être tenues pour responsables d'éventuelles utilisations abusives ou non autorisées par des tiers.

---

**1** Les médias comprennent de manière non exhaustive la photographie, le dessin, la vidéo, l'infographie, le son, l'animation, etc.

**2** Natagora, association de protection de la nature active en Wallonie et à Bruxelles et Natagora-BNVS, association de protection de la nature active en Belgique germanophone. Par Natagora et Natagora-BNVS on entend leurs différents départements, groupes de travail, sections locales, régionales et autres sous-groupes, qu'ils soient constitués de professionnels rémunérés ou de volontaires.

**3** La LPO France (Ligue pour la Protection des Oiseaux), association de protection de la nature en France, compte également des associations locales dénommées LPO suivi du nom de la région ou du département (LPO Alsace, LPO PACA, LPO Anjou, etc.) et groupes, qu'ils soient constitués de professionnels rémunérés ou de volontaires, susceptibles d'utiliser ces clichés dans les mêmes conditions.

**4** Cela implique notamment que les médias envoyés aux associations ne font pas l'objet d'un contrat d'exclusivité entre l'auteur et une agence (sauf arrangement particulier avec l'agence).

**5** Il faut cependant noter que les médias ne peuvent pas être retirés de supports (même numériques) déjà publiés. Par ailleurs, même si tout est mis en œuvre par les associations pour respecter et faire respecter les changements demandés par les auteurs, elles ne pourront pas être tenues pour responsables d'éventuelles utilisations abusives ou non autorisées par des tiers.

## Types d'utilisation des médias par les associations

*Avertissement : pour des raisons d'organisation il n'est pas possible d'ajouter de critères d'utilisation particuliers sur demande.*

**Les auteurs peuvent choisir de limiter l'utilisation de leurs médias par les associations à différents types d'usage :**

### 1) NAT+ & LPO+ : usage limité à Natagora et à la LPO en interne et externe

Les médias peuvent être utilisés :

- **Dans toutes les publications imprimées et numériques éditées en interne par la LPO ou Natagora** (par exemple : magazines, revues scientifiques, brochures, dépliants, affiches, éléments de stands, roll-up, bannières, feuilles locales, rapports, sites Internet, réseaux sociaux, outils multimédia, PDF interactifs, applications pour tablettes et smartphones, logiciels, présentations Powerpoint, supports de cours, etc.).
- **Dans le cadre des formations en ligne<sup>6</sup>** organisées par Natagora et la LPO.
- **Dans des publications externes éditées par des tiers dans le cadre de la promotion des activités des associations** (par exemple : presse écrite et numérique, agendas d'activités, radio, télévision, etc.)
- **Dans des publications externes éditées par des tiers partenaires** des associations (associatifs, publics ou privés) **dans le cadre de la promotion des activités des associations ou des partenariats** conclus entre ces différentes parties (par exemple : magazines, revues scientifiques, brochures, dépliants, affiches, éléments de stands, roll-up, bannières, feuilles locales, rapports, sites Internet, réseaux sociaux, outils multimédia, PDF interactifs, applications pour tablettes et smartphones, logiciels, présentations Powerpoint, etc.).

---

<sup>6</sup> Les formations en ligne (par ex. la Formation Ornitho en Ligne) sont une série de cours donnés via Internet, qui permettent aux apprenants de s'initier à certaines disciplines naturalistes ou d'approfondir leurs connaissances rapidement et de façon autonome.

## 2) NAT & LPO : usage limité à Natagora et à la LPO en interne uniquement

Les médias peuvent être utilisés :

- **Dans toutes les publications imprimées et numériques éditées en interne par la LPO ou Natagora** (par exemple : magazines, revues scientifiques, brochures, dépliants, affiches, éléments de stands, roll-up, bannières, feuilles locales, rapports, sites Internet, réseaux sociaux, outils multimédia, PDF interactifs, applications pour tablettes et smartphones, logiciels, présentations Powerpoint, supports de cours, etc.).
- **Dans le cadre des formations en ligne** organisées par Natagora et la LPO.

## 3) NAT+ : usage limité exclusivement à Natagora en interne et externe

Les médias peuvent être utilisés :

- **Dans toutes les publications imprimées et numériques éditées en interne par Natagora** (par exemple : magazines, revues scientifiques, brochures, dépliants, affiches, éléments de stands, roll-up, bannières, feuilles locales, rapports, sites Internet, réseaux sociaux, outils multimédia, PDF interactifs, applications pour tablettes et smartphones, logiciels, présentations Powerpoint, supports de cours, etc.).
- **Dans le cadre des formations en ligne** organisées par Natagora.
- **Dans des publications externes éditées par des tiers dans le cadre de la promotion des activités de Natagora** (par exemple : presse écrite et numérique, agendas d'activités, radio, télévision, etc.)
- **Dans des publications externes éditées par des tiers partenaires de Natagora** (associatifs, publics ou privés) **dans le cadre de la promotion des activités de Natagora ou des partenariats** conclus entre Natagora et ses partenaires (par exemple : magazines, revues scientifiques, brochures, dépliants, affiches, éléments de stands, roll-up, bannières, feuilles locales, rapports, sites Internet, réseaux sociaux, outils multimédia, PDF interactifs, applications pour tablettes et smartphones, logiciels, présentations Powerpoint, etc.).

#### 4) LPO+ : usage limité exclusivement à la LPO en interne et externe

Les médias peuvent être utilisés :

- **Dans toutes les publications imprimées et numériques éditées en interne par la LPO** (par exemple : magazines, revues scientifiques, brochures, dépliants, affiches, éléments de stands, roll-up, bannières, feuilles locales, rapports, sites Internet, réseaux sociaux, outils multimédia, PDF interactifs, applications pour tablettes et smartphones, logiciels, présentations Powerpoint, supports de cours, etc.).
- **Dans le cadre des formations en ligne** organisées par la LPO.
- **Dans des publications externes éditées par des tiers dans le cadre de la promotion des activités de la LPO** (par exemple : presse écrite et numérique, agendas d'activités, radio, télévision, etc.)
- **Dans des publications externes éditées par des tiers partenaires de la LPO** (associatifs, publics ou privés) **dans le cadre de la promotion des activités de la LPO ou des partenariats** conclus entre la LPO et ses partenaires (par exemple : magazines, revues scientifiques, brochures, dépliants, affiches, éléments de stands, roll-up, bannières, feuilles locales, rapports, sites Internet, réseaux sociaux, outils multimédia, PDF interactifs, applications pour tablettes et smartphones, logiciels, présentations Powerpoint, etc.).

#### 5) NAT : usage limité exclusivement à Natagora en interne

Les médias peuvent être utilisés :

- **Dans toutes les publications imprimées et numériques éditées en interne par Natagora** (par exemple : magazines, revues scientifiques, brochures, dépliants, affiches, éléments de stands, roll-up, bannières, feuilles locales, rapports, sites Internet, réseaux sociaux, outils multimédia, PDF interactifs, applications pour tablettes et smartphones, logiciels, présentations Powerpoint, supports de cours, etc.).
- **Dans le cadre des formations en ligne** organisées par Natagora.

## 6) LPO : usage limité exclusivement à la LPO en interne

Les médias peuvent être utilisés :

- Dans toutes les publications imprimées et numériques éditées en interne par la LPO (par exemple : magazines, revues scientifiques, brochures, dépliants, affiches, éléments de stands, roll-up, bannières, feuilles locales, rapports, sites Internet, réseaux sociaux, outils multimédia, PDF interactifs, applications pour tablettes et smartphones, logiciels, présentations Powerpoint, supports de cours, etc.).
- Dans le cadre des formations en ligne organisées par la LPO.

## RÉSUMÉ DES TYPES D'UTILISATION POSSIBLES

	1	2	3	4	5	6
	NAT+ LPO+	NAT LPO	NAT+	LPO+	NAT	LPO
	NATAGORA ET LPO INTERNE ET EXTERNE	NATAGORA ET LPO INTERNE	NATAGORA INTERNE ET EXTERNE	LPO INTERNE ET EXTERNE	NATAGORA INTERNE	LPO INTERNE
Publications imprimées et numériques de Natagora	V	V	V	X	V	X
Publications imprimées et numériques de la LPO	V	V	X	V	X	V
Formations en ligne de Natagora	V	V	V	X	V	X
Formations en ligne de la LPO	V	V	X	V	X	V
Promotion de Natagora dans des publications externes éditées par des tiers	V	X	V	X	X	X
Promotion de la LPO dans des publications externes éditées par des tiers	V	X	X	V	X	X
Promotion de Natagora ou de partenariats avec Natagora dans des publications externes éditées par des partenaires	V	X	V	X	X	X
Promotion de la LPO ou de partenariats avec la LPO dans des publications externes éditées par des partenaires	V	X	X	V	X	X

## Les auteurs autorisent les associations à :

- Faire des réglages sur les fichiers tels que l'ajustement de luminosité, de contraste et de couleur dans des limites raisonnables qui ne dénaturent pas le média original, et ce dans un but d'optimisation des fichiers par rapport au support final de publication (papier, web, etc.)
- Inverser le sens d'une image ou la recadrer pour les besoins de la mise en page.
- Recadrer fortement des images dans un but pédagogique, tout spécialement dans le cadre des formations en ligne<sup>7</sup>.

## Les associations s'engagent à :

- Dans le cas d'images, toujours indiquer le nom de l'auteur à côté de l'image ou dans le colophon de la publication ou encore dans les crédits des supports en ligne ou multimédias (tels que les formations en ligne).
- Dans le cas de vidéos ou de sons, toujours indiquer le nom de l'auteur dans les crédits.
- Ne pas transmettre de médias à des tiers (agences de communications, éditeurs, institutions publiques, autres associations, etc.) sauf autorisation contraire de l'auteur.
- Fournir, **uniquement sur demande**, un exemplaire des publications imprimées ou, dans le cas de vidéos, une copie ou un lien vers la publication dans laquelle une ou plusieurs images de l'auteur ont été utilisées.<sup>8</sup>
- Prévenir par e-mail les auteurs de toute modification dans les présentes conditions d'utilisation.

---

<sup>7</sup> Les formations en ligne (par ex. la Formation Ornitho en Ligne) sont une série de cours donnés via Internet, qui permettent aux apprenants de s'initier à certaines disciplines naturalistes ou d'approfondir leurs connaissances rapidement et de façon autonome.

<sup>8</sup> Il n'est pas matériellement possible de prévenir les auteurs de la publication de leurs médias. Et il n'est pas possible de donner aux auteurs un accès aux supports en ligne ou multimédias dont l'accès est limité pour une raison ou une autre (tels que les formations en ligne).

- Arrêter d'utiliser les médias d'un auteur dès réception d'une notification écrite (e-mail) de celui-ci.<sup>9</sup>

## Utilisation commerciale des médias

Pour toute publication ou support réalisé par Natagora et/ou la LPO et destiné à la commercialisation (poster, cartes postales, guides, livres, applis téléphones, etc.) l'accord de l'auteur sera demandé au préalable, quel que soit le type d'utilisation précédemment accordé par l'auteur à l'une ou l'autre de ces associations.

## Origine et stockage des fichiers de médias utilisés par les associations

Sauf avis contraire explicite, l'autorisation accordée par un auteur pour l'utilisation de ses médias suivant un des types d'usages précités concerne ses médias fournis aux associations aussi bien par le passé que dans le futur et par quelque moyen que ce soit.

Les médias utilisés par les associations peuvent être stockés sur des supports analogiques (par exemple : diapositives, tirages papier, etc.) ou numériques tels que CD, DVD, disques durs, serveurs internes et externes y compris la « Médiathèque Natagora et LPO<sup>10</sup> » en ligne.

## Contacts

Natagora : [mediatheque@natagora.be](mailto:mediatheque@natagora.be)

LPO : [mediatheque@lpo.fr](mailto:mediatheque@lpo.fr)

---

<sup>9</sup> Il faut cependant noter que les médias ne peuvent pas être retirés de supports (même numériques) déjà publiés. Par ailleurs, même si tout est mis en œuvre par les associations pour respecter et faire respecter les changements demandés par les auteurs, elles ne pourront pas être tenues pour responsables d'éventuelles utilisations abusives ou non autorisées par des tiers.

<sup>10</sup> La Médiathèque Natagora-LPO est accessible (via login et mot de passe) au personnel des deux associations et à leurs volontaires qui en font la demande. Le téléchargement libre des fichiers en haute résolution est strictement limité à un nombre restreint d'utilisateurs dans les équipes professionnelles et automatiquement soumis à validation pour tous les autres utilisateurs.